

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18387 - 71ÈME ANNÉE

## Le PCR salue le succès des manifestations contre le projet de loi El-Khomri



Soutien de la première heure de l'appel à manifester, le Parti communiste réunionnais se félicite du succès de la journée de mobilisation contre la loi El-Khomri. Il rappelle que ce texte ferait des dégâts encore plus graves qu'en France, car La Réunion compte un taux de chômage proche de 30 %. Le PCR constate également que « des conditions peuvent être réunies pour élaborer une autre politique qui prenne en compte les intérêts de toutes et de tous », une concertation d'autant plus urgente que le gouvernement se prépare à décider dans les trois mois de l'avenir de La Réunion. Voici le contenu du communiqué diffusé hier, 31 mars.

**C**e 31 mars 2016 à l'appel de l'Intersyndicale, les forces opposées au projet de loi gouvernemental sur la remise en cause du Code du travail ont organisé une série de manifestations à La Réunion et en France. Prévue de longue date, cette mobilisation avait pour but de peser sur le gouvernement, afin qu'il cesse de mener une politique qui aggrave la situation sociale.

À La Réunion, dès le début, le Parti communiste réunionnais a appelé à soutenir les manifestations de Saint-Denis et de Saint-Pierre. Dans notre île, les jeunes étaient en tête des défilés, car ils sont bien conscients qu'ils seront les principales victimes

d'un projet qui les condamne à une vie de précarité. Dans notre pays, plus de la moitié des jeunes sont déjà au chômage.

Ces manifestations ont été un grand succès. Tous les discours demandent un changement de politique. C'est une nouvelle preuve que des forces vives proposent une autre vision que l'austérité imposée par les gouvernements qui se succèdent. Les mesures annoncées dans le projet de loi El-Khomri préparent une aggravation de la crise à La Réunion, où le chômage est déjà trois fois plus élevé qu'en France

Le PCR se félicite de la réussite des manifestations. Des conditions peuvent être réunies pour élaborer

une autre politique qui prenne en compte les intérêts de toutes et de tous, en particulier des travailleurs, des personnes privées d'emploi, des précaires, des jeunes et des pauvres.

Ce rassemblement est d'autant plus nécessaire que nous sommes face à une échéance : le gouvernement doit décider dans les trois mois d'une politique qui va engager l'avenir de La Réunion pour les 25 prochaines années, au travers d'une loi d'orientation sur le thème de « l'égalité réelle ».



Le PCR présent dans les défilés. Ici une délégation de Sainte-Suzanne conduite par Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR et maire de la commune.

## Édito

# Contre l'oubli organisé de l'histoire

**L**e peuple réunionnais a à peine 350 ans. Pendant plus de 180 ans, c'est-à-dire la majorité de son histoire, il a vécu sous le régime de l'esclavage. Cette période est très méconnue. C'est pour lever le voile sur cette époque cachée que l'équipe de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise avait construit le mémorial du cimetière du Gol. Inauguré le 31 octobre 2009 quand Paul Vergès était président de la Région Réunion, il rappelle que la majorité des ancêtres des Réunionnais sont morts sans avoir eu droit à une sépulture. En Suisse, Aline Helg, historienne, a publié un ouvrage intitulé « Plus jamais esclaves ! De l'insoumission à la révolte, le grand récit d'une émancipation (1492-1838) ». Elle explique la nature de combats menés par des esclaves pour la liberté.

C'était tout d'abord le maronnage : « Au cours des deux premiers siècles de la colonisation, on peut estimer que 10 % des esclaves parviennent à s'enfuir. Dans les arrière-pays qui ne sont pas encore contrôlés par l'Etat, ces esclaves en fuite – qu'on appelle « marrons » – se mélangent à d'autres fugitifs et à des Indiens. Certaines communautés marronnes prennent une importance telle qu'à la fin du XVIIIe et au début du XVIIIe siècle les monarchies anglaise et espagnole signent des traités avec elles (...) Plusieurs de ces communautés existent encore aujourd'hui, et gardent des droits particuliers. Il y a l'exemple très connu de San Basilio de Palenque en Colombie, d'autres en Suriname ».

C'était ensuite le rachat de leur liberté : « Cette possibilité existait dans le droit romain, elle est reprise dans les lois ibériques du XIe-XIIe siècle et elle passe ensuite en Amérique dans tous les territoires espagnols et portugais. Il y a des règles précises : il ne faut pas que la somme à verser au

maître soit plus élevée que le prix d'achat (...) Tout cela est très développé dans les colonies hispano-portugaises, jusqu'à la fin de l'esclavage, en 1886-1888. Dans les colonies françaises, anglaises et néerlandaises, cette possibilité existe au début, mais à mesure que le système des plantations se développe, elle est éliminée ».

Et enfin les révoltes : « Les révoltes ont été très peu nombreuses, contrairement à ce qu'on a cru. La première d'envergure est celle de Berbice (entre les deltas de l'Orénoque et de l'Amazone) en 1763. Il y a, bien sûr, celle de Saint-Domingue à partir de 1791, qui aboutit à la libération des esclaves de l'île (400 000, à l'arrivée), à la défaite des troupes de Napoléon et à la proclamation de la république d'Haïti par les anciens esclaves : c'est le grand tournant, longtemps ignoré, de l'histoire des Amériques... »

Et de souligner qu'« à peine l'esclavage est-il aboli que le racisme « scientifique » prend le relais. Quant aux abolitionnistes, eh bien, ils ont aboli l'esclavage en indemnisant les maîtres, mais ils ont laissé tomber les anciens esclaves aussitôt après. Ce monde-là souffre donc beaucoup à la fin du XIXe et au début du XXe siècle ».

Ce coup de projecteur rappelle que l'oubli organisé de cette histoire est si important que nombreuses sont les rues de notre île à rendre hommage à des personnages qui se sont rendus coupables de ce qui est aujourd'hui un crime contre l'humanité. Devant la préfecture, il existe une place Labourdonnais au centre de laquelle se dresse une statue monumentale de cet esclavagiste notoire.

*J.B.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Des milliers de personnes dans les deux défilés organisés à La Réunion

# Forte mobilisation contre la Loi Travail

Plusieurs milliers de manifestants ont assuré le succès des défilés de Saint-Denis et de Saint-Pierre contre la Loi Travail. Les Réunionnais ont apporté leur contribution à une journée de mobilisation qui fera date, pour le retrait d'un texte qui remet en cause le Code du Travail.



L'appel de l'Intersyndicale relayé dès le début par le PCR a rencontré hier un grand succès. Cela faisait longtemps qu'autant de manifestants n'avaient pas battu le pavé à La Réunion. Des milliers de Réunionnais ont défilé dans les rues de Saint-Denis et de Saint-Pierre. Les jeunes ouvraient les cortèges derrière la banderole de l'Intersyndicale CGTR-FO-FSU-Solidaires-UNEF. D'autres syndicats s'étaient joints au mouvement, tels que le SAIPER ou la Fédération BTP de la CFDT. Cette mobilisation a été un démenti infligé à tous ceux qui prévoient un échec, ou s'interrogeait encore sur la capacité de la population à se mobiliser sur un sujet qui la concerne.

À Saint-Denis, le cortège a démarré du Petit-Marché pour se diriger vers la préfecture en passant par la rue du maréchal Leclerc, la rue de Paris et l'avenue de la Victoire.

Dans le cortège, une délégation du PCR comprenait plusieurs membres de sa direction, notamment les secrétaires généraux Ary Yée Chong Tchi Kan et Maurice Gironcel.

Les manifestants ont fait entendre des mots d'ordre demandant le retrait du projet de Loi Travail, et ont fustigé la politique du gouvernement. Près de quatre ans après l'élection de François Hollande et de sept députés à La Réunion, la déception est grande car le mandat donné n'était pas de remettre en cause le Code du Travail.

Comme l'ont rappelé les différents intervenants lors de la prise de parole finale, le projet de loi El-Khomri remet en cause la protection de la loi. Elle rend possible la création d'un Code du travail propre à chaque entreprise. Le référendum est un moyen de contourner les représentants syndicaux que les travailleurs ont élus. Quant à la

tentative de limiter le montant des indemnités versées après un jugement des prud'hommes, Ivan Hoareau a rappelé que cette idée était déjà présente dans le projet de loi Macron.

Après une marche dans les rues du centre-ville de Saint-Denis, les manifestants se sont regroupés devant la préfecture pour les prises de parole. Tour à tour, les responsables de l'UNEF, de Solidaires, de la FSU, de FO, du SAIPER et de la CGTR se sont succédé.

Tous ont mis en évidence l'urgence de mener une autre politique et de retirer un projet de loi écrit par le MEDEF.

Quelques heures avant les grands rassemblements en France, La Réunion a apporté sa contribution à une journée d'action qui fera date.



## Grand succès des manifestations partout

# Les syndicats annoncent plus d'un million de manifestants dans 260 défilés

Des centaines de milliers de personnes ont participé hier en France à de nombreux défilés qui ont donné lieu à des scènes de répression.



Le message est clair : retrait du texte. Il s'appuie sur une journée d'action réussie.

Dans plusieurs grandes villes, la tension était palpable et à plusieurs reprises, des affrontements ont impliqué des jeunes, des travailleurs et même des journalistes ont été la cible de la répression. Voici l'extrait d'un témoignage d'un confrère tabassé à Toulouse : « la manif avait dégénéré : jets de bouteille et caillasses d'un côté, grenades lacrymogènes de l'autre. Sur une charge, je me suis fait attraper par des CRS, malgré mes cris : 'Je suis de la presse, je suis de la presse !'. Ils m'ont mis des coups de bouclier, m'ont plaqué contre une barrière, je suis tombé au sol, où j'ai reçu un coup de matraque au crâne. J'avais du sang sur mon brassard presse ».

La veille des manifestations, le gouvernement a décidé de reculer sur l'inscription de l'état d'urgence dans la Constitution. Malgré tout, il a choisi d'utiliser la loi pour renforcer les mesures restrictives de liberté. C'est pourquoi ces scènes de répression inquiètent.

L'intersyndicale a été à l'heure de la mobilisation. Hier en France, plusieurs centaines de milliers de jeunes et de travailleurs étaient présents dans de nombreux défilés. C'est la confirmation d'une mobilisation qui s'amplifie, malgré la manœuvre de division du front syndicale lancée par le gouvernement.

## FSU : «Loi Travail, mobiliser jusqu'au retrait !»

La FSU se félicite de la mobilisation de cette journée contre la loi El Khomri qui montre l'ampleur de la contestation contre cette destruction programmée du Code du Travail. Si ce projet n'est pas retiré, il prépare une vie entière de précarité pour les jeunes et un patronat tout puissant qui pourra, selon son bon vouloir, rendre ses employés corvéables à merci sans aucune protection contre les abus. Dans notre département, ce projet de loi aggravera encore davantage une situation sociale déjà difficile ; il ne créera aucun emploi, bien au contraire.

La mobilisation d'aujourd'hui est un signe fort en direction du gouvernement ; il doit entendre la parole de la rue qui s'est exprimé aujourd'hui, celle des jeunes, des retraités, des salariés du public et du privé, des demandeurs d'emploi et renoncer à détruire le seul texte protecteur pour les salariés, fruit de décennies de combats.

En tout état de cause, les organisations syndicales dont la FSU, resteront mobilisées jusqu'au retrait du projet de loi El-Khomri.

**Marie-Hélène Dor**  
Secrétaire départementale  
FSU



## Communiqué de l'Intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL

# Loi Travail : après le succès du 31 mars, d'autres mobilisations à venir

Dans un communiqué diffusé hier, l'Intersyndicale salue la participation de plus d'un million de personnes aux défilés contre la Loi Travail qui ont eu lieu dans 260 villes. Les syndicats CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL annoncent de nouvelles mobilisations dont une journée d'action générale le 9 avril prochain.



**L**a puissante journée de grève et manifestations rassemblant plus d'un million de personnes dans 260 villes a démontré la détermination sans faille des étudiant-es, lycéen-nes, salarié-es, privé-es d'emploi et retraité-es à obtenir le retrait du projet de loi travail et à conquérir de nouveaux droits sociaux.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL réaffirment que dans un contexte de hausse du chômage, d'explosion de la précarité et de la pauvreté, ce texte va organiser une régression généralisée des droits, créer un dumping social entre les

entreprises d'un même territoire et d'une même branche et aggraver les inégalités entre les salarié-es.

Contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, ce projet de loi travail ne créerait en aucun cas les emplois pérennes nécessaires à la relance et à l'investissement.

Le gouvernement doit entendre les milliers d'étudiant-es, de lycéen-nes, de salarié-es, de privé-es d'emploi et de retraité-es mobilisés massivement aujourd'hui dans la rue et dans les entreprises avec de nombreux appels à la grève. Il doit entendre tous les citoyen-nes qui s'expriment, 70% de la population estime en effet, qu'il faut retirer le

texte, qu'il n'est pas amendable, sa philosophie globale restant inchangée.

Les organisations syndicales signataires affirment une nouvelle fois que les pouvoirs publics doivent garantir le droit à manifester, à se réunir, à s'organiser, tout en assurant la sécurité des manifestant-es.

Elles confirment leur disponibilité pour rencontrer le gouvernement et faire des propositions de droits nouveaux en termes d'emploi, de salaires et pensions, de temps de travail, de protection sociale, de garanties collectives, de conditions de travail, de formation et de droits et libertés syndicales. Des propositions porteuses de progrès social et correspondant à la réalité du travail d'aujourd'hui et de demain.

D'ores et déjà, de nouvelles journées de mobilisation avec grèves et manifestations sont prévues et ce dès le 5 avril à l'initiative des organisations de jeunesse.

Les salarié-es se mobiliseront sous diverses formes, notamment avec l'interpellation des parlementaires.

Le 9 avril, elles appellent à la réussite d'une nouvelle grande journée d'action de grèves et de manifestations.

Si le gouvernement ne répond pas, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL resteront déterminées à poursuivre et amplifier la mobilisation pour obtenir le retrait du projet de loi travail et à conquérir de nouveaux droits sociaux y compris par les manifestations et la grève interprofessionnelle. Elles décident de se revoir le 6 avril.

Montreuil, le 31 mars 2016

## Lettre des élus communautaires de Sainte-Suzanne

# CINOR : Daniel Alamélou a trahi la population de Sainte-Suzanne

**Dans un courrier adressé à la population de Sainte-Suzanne, les élus représentant cette ville au sein de la CINOR expliquent les conséquences d'une nouvelle trahison de Daniel Alamélou.**

**L**e jeudi 26 mars 2016, Daniel Alamélou, avec la complicité de ses deux acolytes Antonio Grondin et Yolande Pausé, a voté de budget de la CINOR et a une nouvelle fois trahi la population de Sainte-Suzanne, avec la connivence de Gérard Maillot, président socialiste de la CINOR.

Un nouveau coup bas de Daniel Alamélou envers la population de Sainte-Suzanne

Avec le soutien de la majorité municipale de Saint-Denis, ces derniers ont en effet voté une diminution de la Dotation de solidarité communautaire de plus de 3 millions d'euros sur l'ensemble des trois

communes qui composent la CINOR.

Pour Sainte-Suzanne, cela représente un manque à gagner de 25 562 000 euros soit une perte de 25 euros par habitant, pour Sainte-Marie de 22,50 euros par habitant et pour Saint-Denis, seulement de 11 euros par habitant !

Cela signifie que ces trois élus ont délibérément dépouillé la population de Sainte-Suzanne au bénéfice de celle de Saint-Denis.

Ils n'ont pas non plus hésité à piétiner la notion de solidarité communautaire au bénéfice de leurs seules ambitions personnelles.

Cette nouvelle trahison du clan de

Daniel Alamélou ne cache-t-elle pas d'éventuelles négociations pour l'obtention de quelconques avantages personnels ?

En définitive la population doit savoir que cette prise de position reflète parfaitement le vrai visage de Daniel Alamélou et son parcours politique : d'abord au PS, puis au PCR, ensuite au LPA, puis au PLR, à l'UMP Objectif Réunion, à l'UDI pour enfin revenir au PS.

Attention M. Gérard Maillot, vous vous êtes allié avec un personnage qui n'hésitera pas à vous trahir également pour la seule satisfaction de ses intérêts et sa soif de pouvoir.

## La mémoire d'un père de l'abolition du statut colonial sera-t-elle enfin honorée dans la commune qu'il a dirigée ?

# Nouvelle demande d'un hommage à Raymond Vergès par la mairie de Saint-André

**Ce jeudi, jour de Conseil municipal à Saint-André, Paul Dennemont a adressé au maire de la commune une lettre avec accusé de réception. Ce courrier contient la copie d'une lettre postée à son intention le 16 mars dernier et publiée dans la presse. Ce courrier propose que la Mairie de Saint-André rende un hommage à Raymond Vergès, ancien premier magistrat de la ville, et un des auteurs de la loi qui a aboli le statut colonial voici 70 ans à La Réunion. Voici le contenu de cette lettre.**

Monsieur le Maire,

En ce mois de mars 2016, La Réunion, à travers le vote de la loi du 19 mars 1946, célèbre le 70e anniversaire de l'abolition du statut colonial, devant conduire à l'égalité des droits des Réunionnais avec ceux des Français de Métropole.

Comme vous le savez, Raymond Vergès a été l'un des initiateurs avec Léon de Lepervanche, s'agissant de La Réunion, de l'acte fondateur de cette loi qui allait bouleverser l'histoire de La Réunion, dans tous les domaines.

Syndicaliste, ingénieur, Consul de France, médecin, Directeur de la

Santé, conseiller général, maire, député... Ce ne sont là que quelques fonctions parmi toutes celles assumées de son vivant par Raymond Vergès, au cours d'une carrière d'une richesse impressionnante, par son exemplarité.

Conseiller général et maire de Saint-André, celui qu'on a surnommé « le médecin des pauvres » et à qui La Réunion doit tant, est décédé à son domicile de Saint-André, le 2 Juillet 1957. Cela fera 60 ans, l'an prochain. Au moment où La Réunion célèbre les 70 ans de la fin du statut colonial, il serait à mon sens légitime que la municipalité de Saint-André

songe – au-delà de toute considération politique partisane - et dans une perspective d'adhésion de la population de Saint-André, à honorer la mémoire de Raymond Vergès, illustre personnage qu'elle a eu le privilège de compter parmi les siens, à qui aucune des municipalités qui se sont succédées, n'a eu le souci de rendre justice.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.



## Billet philosophique

# Le terrorisme du capitalisme

Dans les médias dominants de France et de La Réunion, on voit et l'on entend en ce moment beaucoup de commentaires sur les actes terroristes qui ont marqué l'actualité en Europe mais aussi d'autres continents (dont on parle d'ailleurs beaucoup moins...). Mais il est malheureux que presque jamais on analyse les causes fondamentales du terrorisme. Or il est important d'en prendre conscience.



Le système socio-économique qui domine la planète tue «toutes les 5 secondes un enfant de moins de 10 ans qui meurt de faim». («La photo de l'année 1993» de Kevin Carter)

Selon une récente étude de l'O.N.U., «2% des personnes dans le monde possèdent 50% des richesses». Et pour le philosophe Jean Ziegler, membre du Comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme aux Nations Unies, «elles sont 57.000 par jour à mourir de faim alors que la planète peut les nourrir; c'est le scandale absolu de notre temps, avec toutes les 5 secondes un enfant de moins de 10 ans qui meurt de faim».

À La Réunion, où près d'une personne sur deux vit sous le seuil de pauvreté, 20% des plus riches monopolisent la moitié des ressources monétaires (47%), alors que les 20% les plus pauvres ne disposent que de 7%. Et l'économiste réunionnais Risham Badrouine a souligné récemment que «seulement 40,6 % de nos compatriotes ont droit à un emploi; c'est 25 points de moins qu'en France».

## 12,6 millions de décès dus aux pollueurs

Ces inégalités criminelles et violations barbares des droits humains parmi bien d'autres sont liées à quel système socio-économique qui domine la planète ? Eh bien soyons clairs : c'est le même système qui fait qu'«un quart des décès est lié à la pollution dans le monde», selon une étude de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) publiée le 15 mars dernier. «Ainsi en 2012, pas moins de 12,6 millions de décès répertoriés dans le monde ont été attribués à une exposition chronique voire quotidienne aux particules polluantes», selon l'OMS.

Cela prouve que les principaux pollueurs mortifères de la planète sont les profiteurs des énergies fossiles, des pesticides, des engrais chimiques, des médicaments néfastes, de la malbouffe et autres polluants de notre vie quotidienne. Et tout cela est lié à l'économie ba-

sée sur la loi du profit, la compétitivité, l'intérêt personnel, donc la dictature du capital et de son idéologie.

## «La créativité pour le bien commun»

Pour faire face à tous les effets socio-économiques, culturels et environnementaux tragiques de ce terrorisme du capitalisme mondialisé, la principale solution n'est-elle pas de le combattre en le remplaçant par un système où la priorité est la solidarité, l'égalité, l'altruisme, le partage équitable des richesses, l'interculturalité, la démocratie populaire, avec la priorité au bien commun ? Le «bien commun» est le sens de ce que l'on appelle le «communisme», même s'il faut y voir ensuite comme dans d'autres domaines l'application concrète de ce concept et de cette valeur fondamentale.

Certes, on trouve dans toutes les mouvances politiques, religieuses, syndicales, associatives ou autres... diverses formes de radicalisme, sectarisme, violences et trahisons de leurs valeurs humaines fondamentales. Mais comme le dit Mgr Gilbert Aubry dans sa très intéressante récente tribune intitulée «Pâques, une force qui ressuscite»: «Le regard des autres nous oblige à relever des défis où la créativité pour le bien commun doit s'inscrire dans la faisabilité». Voilà de quoi réfléchir si nous ne voulons pas nous résigner à La Réunion au terrorisme du capitalisme mondialisé, incarné par le système néo-colonial en place...

**Roger Orlu**

# Oté

## Oté kréol ! Pa bézoin nou la pèr, lèv la tète, rogard lo syèl !

*Si mi di azot mon pti pé d'san i boui kan mi oi épi kan mi antan sak gouvèrnman l'aprè fé é mi domann amoin bien pou kosa li fé sa, é mi dmann amoin kosa li vé fé avèk nou. Si sé in zé, kèl zé ? Si sé in provokasyon, pou kosa li provok anou konmsa ? Moin lé sir é sèrtin in pé l'aprè domandé kèl kalité moush la pik amoin... Mé sa la pa in moush ditou é zot va oir sa par in sèl l'égzanp.*

*I paré dann lo prozè d'loi dsi « l'égalité réèl » nana trèz z'artik é lo dézyèm i parl dsi la rèsponsabilité réjyonnal. Pou zot nana lo réjyon « Pasifik » épi lo réjyon « antiye » mé na poin in réjyon l'oséan indien. Donk pou lé z'ot nana in rèsponsabilité réjyonnal é pou nou non. Pou kosa d'aprè zot : pars bann z'antiy nana gran-gran péi dann z'ot z'alantour-konm L'Amérik, lo Brézil épi d'ot ankor !, pou bannzil Pasifik osi-konm l'Ostrali, la nouvèl zéland épi d'ot - mé nou non.*

*Tout bann péi nout l'antouraj kilot lé déshiré, la mizèr l'aprè fatig azot donk lé pa nésésèr fé in kopérasyon avèk zot. M'a dir azot in pé la tyé kouyon pou prann la plas pars l'Inn lé pa loinn nou, La Chine galman, l'Iran lé pa loinn non pli donk si i fé la kopérasyon avèk péi rish bin sa i mank pa dann no z'alantour. Myé ksa nana bann péi lé promètèr d'in gran dévlopman konm Madégaskar, l'afrik-di-sid, Lo mozanbik épi d'ot péi ankor. Donk in bon kopérasyon par nou é pou nou sa lé bon pou nou.*

*Alor ni doi kontant anou avèk La frans, l'erop, é dann nout z'alantour na poin arien pou fé. Mèm Sarkozy l'avé in projé dévlopman andojène pou nou é oila ké bann sosyalis i ta k nout baro, i karsèr anou épi i donn anou l'ord fermé... Mon bann dalon sa sé pa in n'afèr k'i doi fé avèk nou sa ! Konm di lo poèt monségnèr Aubry : « Oté kréol pa bézoin la pèr, lèv la tète, rogard lo syèl ! ». Konmsa nou va marsh dann la limyèr é dann la diréksyon la limyèr, k'i vé ou k'i vé pa nou va marshé pars sé nout déstin.*

**Justin**

« L'o sal i angrès koshon-dézyèm manyèr ? » - In kozman po la rout

Akoz mi arparl de sa zordi ankor ? Pars tout kozman kréol nana plizyèr manyèr pou konprann sa. Dizon in manyèr sèryé épi in manyèr amenn lé shoz an plèzantri. Myé ksa an kasèr lé kui... In ga, mèm in frèr la ékri amoin. Ala kosa li la di : « Moin na dan lidé, bann zansien té i kalkul in ot zafèr kan zot té i di sa. Pou moin demoun té i anserv se kozman-la kan navé in ralé-poussé : Kan demoun té i di aou tout sort mové zafèr dsu out Kont, kan té i kritik aou, ou té i di : "Kontinié konmsa-minm, na pa assé, mète ankor ! Sa i fé dsu moin konm delo dsu fèy sonj : lo sal i angrès koshon !" . Astèr, pou pa gingn tro la ont mi apèl o sèkour diksyonèr Alain Armand. Mi rod lo mo « l'o sal » épi mi lir : « L'o sal i angrès koshon : sa i vé dir nana bon z'afèr dann tout shoz ! ». Konm zot i oi, sa i arzoinn in pé sak moin la ékri yèr é sa i vé di osi nout lang lé rish. Donk alon bate la min pou li ! Bravo pouli !